

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formation
pour le prochain contrat 2018-2022

Education et formation

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 21/12/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017 sur la base d'un dossier déposé en septembre 2017

Présentation du champ

Dans le projet de l'Université de Strasbourg, le champ *Éducation et formation*, nouvellement créé, est défini par un périmètre professionnel (les débouchés) mais aussi scientifique (les sciences de l'éducation) très clair. Il comporte huit formations : une licence (L), deux licences professionnelles (LP), cinq masters (M) dont trois masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*. Deux des masters comportent un nombre important de parcours (19 et 8). Dans le premier, *MEEF second degré*, 18 parcours préparent à l'enseignement de différentes disciplines ainsi qu'au métier de documentaliste, et correspondent à des concours de recrutement des lycées et collèges, auxquels s'ajoute un parcours *Adaptation à la diversité des élèves - second degré* ; le deuxième, *Sciences de l'éducation*, regroupe différents parcours, dont cinq portés par l'Université de Strasbourg et trois par l'Université de Haute-Alsace (UHA) avec laquelle est par ailleurs co-accréditée la licence *Sciences de l'éducation*.

Au-delà des liens avec l'UHA, très forts mais pour lesquels il est difficile de dire si les incompréhensions ou les divergences qui semblaient apparaître dans la présentation du bilan des années écoulées ont été réglées, le champ est porté par la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Strasbourg et par son Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), composant à elles deux le collégium *Éducation et formation*, et correspondant à la future ESPE constituée au 1^{er} janvier 2018 par rapprochement de ces deux composantes. D'autres composantes de l'Université de Strasbourg y sont logiquement impliquées, par le biais par exemple du parcours *Pédagogie en sciences de la santé* du master *Sciences de l'éducation* pour la faculté de médecine, ou du master *MEEF Premier degré* et de différents parcours du master *MEEF Second degré* pour la faculté des sciences du sport, ou l'UFR (Unité de formation et de recherche) de mathématique et d'informatique par exemple. Le champ a donc tout à la fois une forte spécificité et des liens structurels avec le reste de l'université, nécessaires du fait de la nature des débouchés offerts aux étudiants, ce qui semble un équilibre tout à fait satisfaisant.

En pratique, y ont été placées six formations directement issues du champ-bilan *Sciences humaines et sociales (SHS)* : la licence *Sciences de l'éducation*, co-accréditée avec l'UHA et portée par cette dernière ; la LP *Gestion des ressources humaines (GRH)*, spécialité *Formation et accompagnement*, désormais appelée *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* ; la LP *Développeur web des systèmes d'information et multimédia* désormais nommée *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels* ; les masters *MEEF Premier degré*, *Second degré* et *Encadrement éducatif*. S'y ajoutent deux masters correspondant à des restructurations de formations de ce même champ : *Sciences de l'éducation* et *Information communication*. Le premier réunit les spécialités *Conception, formation, technologie* et *Ingénierie de la formation et des compétences* de l'ancien master *Education formation communication*, et l'ancien master *MEEF Pratique et ingénierie de la formation (PIF)*. Le second, dont l'UHA est le porteur principal, comporte une spécialité hébergée à l'Université de Strasbourg, *Communication scientifique* au seul niveau M2 (deuxième année de master). Au sujet de cette dernière, il avait été noté qu'elle requerrait des étudiants une formation généralement extérieure au champ SHS, même si ce n'était pas un reproche et si les complémentarités à l'œuvre étaient plus que légitimes : d'une certaine façon, l'autonomisation du champ résoud le problème, du fait de l'accueil massif en master *MEEF* d'étudiants extérieurs au champ.

Avis sur la cohérence du champ

Le champ de formation *Éducation et formation* présente à l'évidence une très forte cohérence, due à sa construction même. Le choix de créer un champ spécifique paraît tout à fait fondé, même si ce n'est évidemment pas le seul choix possible selon les universités, et malgré le nombre relativement limité de formations concernées : spécificités, débouchés, volonté de culture commune, et pluridisciplinarité imposant des liens avec plusieurs autres champs justifient pleinement la solution adoptée.

Toutes les mentions du champ, et en particulier celles de master, sont adossées à un même laboratoire pluridisciplinaire, le LISEC (Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication), équipe d'accueil (EA), à la fois axé sur les sciences de l'éducation et sciences de l'information et de la communication, et interdisciplinaire au-delà de ce binôme avec en particulier des chercheurs en psychologie, en mathématiques appliquées, ou en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). L'implication d'autres composantes, indiquée ci-dessus, fait par ailleurs que des mentions et parcours sont portés par des membres de différentes autres unités de recherche, comme Configuration littéraire, sport et sciences sociales, ou Sulisom (Subjectivité, lien social et modernité), toutes trois équipes d'accueil (EA). Un GIS (groupement d'intérêt scientifique) Education et formation, piloté par l'ESPE et dont sont membres une dizaine d'unités de recherche de l'Université de Strasbourg et de l'UHA, dont celles citées, vient renforcer les liens et la cohérence d'ensemble.

Pour ce qui est de l'environnement socio-économique, il semble que la présentation de la LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*, avec mention des intervenants extérieurs à l'université, réponde aux inquiétudes ayant pu être exprimées au sujet de son ancienne formule (la LP *Formation et accompagnement*) qui avait l'avantage et l'inconvénient, tout à la fois, de trouver des professionnels aguerris mais à l'intérieur même de l'université et non à l'extérieur, ce qui semblait susceptible de limiter les débouchés des étudiants. Toutefois, semblent demeurer quelques interrogations concernant la composition de l'équipe pédagogique (enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation), qui relève presque entièrement des sciences de l'éducation. On pourrait par exemple envisager d'y intégrer des enseignants relevant des sciences de gestion, étant donné que le libellé de la formation semble indiquer qu'elle relève au moins en partie des sciences de gestion.

Il est par ailleurs assez inutile d'ajouter des considérations sur la politique et la stratégie des établissements pour rappeler que la formation d'enseignants fait partie des missions évidentes d'une université pluridisciplinaire, qu'elle est liée à des besoins à la fois nationaux et régionaux, qu'elle fournit des débouchés importants aux étudiants dans maintes disciplines, et qu'elle s'accompagne logiquement d'autres objectifs dans le secteur de l'éducation et de la formation, et aussi ici de la communication, ce qui fournit d'autres débouchés, dans l'intérêt d'une fraction appréciable des étudiants d'une université.

Si le champ vient d'être créé, la façon dont il est composé permet des comparaisons directes avec les éléments le composant et qui relevaient antérieurement du champ-bilan *SHS*. On notera que cette évolution n'est pas une réponse à l'évaluation du Hcéres, mais a été décidée de façon autonome, et qu'il n'y a absolument aucune raison de la désapprouver. A l'intérieur du champ, en revanche, il est possible de noter que des recommandations antérieures ne semblent pas toujours avoir été prises en compte, ce qui conduit au moins à les réitérer.

Ainsi, certains éléments qui avaient suscité des interrogations ne semblent pas pouvoir être réellement saisis à partir du dossier projet, comme la durée des stages dans certaines formations ou l'évolution possible du taux de réussite dans la LP *Formation et accompagnement* devenue *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*. D'autres points sur lesquels les remarques faites ne semblent pas avoir trouvé d'écho ont été indiqués dans la rubrique suivante.

Au contraire, il convient de signaler que la licence *Sciences de l'éducation* qui, à Strasbourg, avait jusque-là conservé la physionomie d'une licence « suspendue » est désormais dotée d'enseignements de première et deuxième année sur le site et non plus seulement à Mulhouse, ce qui écarte les raisons réglementaires pour la qualifier de problématique ; de plus, le tronc commun des deux premières années, équivalent dans les deux villes, dissipe l'impression antérieure de regroupement artificiel de spécialités et de parcours, forte dans ce cas, même si elle pouvait avoir des raisons administratives ou s'expliquer par l'histoire de cette formation.

Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

Le pilotage du champ est évidemment facilité par le rattachement au champ de formations portées par deux composantes seulement, qui se sont rapprochées et doivent s'unifier à très court terme. Ce pilotage a par ailleurs été confié au directoire du collégium *Education et formation* : même si en toute rigueur cette strate entre les composantes et la CFVU (Commission formation et vie universitaire) n'a pas de rôle officiel et ne prétend pas en avoir, elle en a manifestement un de coordination, de suggestion et de soutien à l'élaboration de la politique des composantes, c'est indiqué par exemple en matière de stages. Cela ne peut que favoriser la coordination entre les formations, sur la lancée d'un groupe de pilotage antérieur, réuni en 2015-2016, et qui s'est particulièrement occupé de mutualisations. Si ces dernières semblent surtout présentes entre parcours de mentions, le nombre de ces parcours

dans deux des mentions fait que l'importance des mutualisations ne saurait être minimisée sous ce prétexte ; elles sont affichées comme devant - entre autres - fournir une culture commune à l'ensemble des étudiants ; elles sont par ailleurs bien pensées de manière dégressive dans une perspective de spécialisation. Il faut aussi leur ajouter des mutualisations hors champ, avec des formations disciplinaires en particulier dans le cadre de la préparation aux concours de recrutement du ministère de l'éducation ; peut-être sera-t-on plus sceptique face à des mutualisations liées aux EPI (enseignements pratiques interuniversitaires), les travaux interdisciplinaires des élèves du secondaire, qui ne semblent plus avoir le vent en poupe. Mais au total, de façon très manifeste, la mutualisation fait solidement partie des horizons du champ.

La participation des étudiants et des diplômés au pilotage des formations passe par la présence de délégués étudiants dans les conseils des études au niveau des parcours, même si, par exemple pour de futurs jeunes collègues, cette présence semblerait pouvoir être développée (les renseignements donnés sur le projet ne permettent pas d'entrer dans le détail, par exemple en ce qui concerne les conseils de perfectionnement). Le champ s'inscrit par ailleurs dans la politique générale de qualité de l'établissement, mais affiche qu'il entend aller plus loin, au moins avec des questionnaires, même s'il est dit aussi que cette méthode est assez peu adéquate en particulier pour des formations à petits effectifs. La capacité d'autoévaluation, enfin, est difficile à évaluer à partir des données fournies.

Dans un certain nombre de cas, ou de manière globale, on peut avoir l'impression que des recommandations antérieures n'ont pas trouvé d'écho. En ce qui concerne l'ouverture à l'international, le dossier comporte peu d'indications, éparses ; on note parfois des possibilités de séjours Erasmus ou de stages à l'étranger, mais on constate une grande variété de situations en ce qui concerne l'enseignement des langues - parfois réduit à la portion congrue ou tenu pour étranger aux objectifs d'une mention. De même, en ce qui concerne les modalités d'enseignement, et malgré la présence de formations à distance et d'une licence professionnelle directement liée aux métiers du numérique, l'usage de ce même numérique semble souvent réduit au dépôt de document, s'il n'y avait, en sens inverse, une réflexion tout à fait intéressante sur les possibilités d'accompagnement des étudiants à distance, dans le cadre de l'aide à leur réussite - pour le reste, cette aide à la réussite reflète les orientations générales de l'Université de Strasbourg (évaluation continue intégrale, passerelles éventuelles, etc.) sans par ailleurs sembler devoir évoluer par rapport à ce qui a été présenté dans le bilan.

Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Sciences de l'éducation	L	Université de Haute-Alsace Université de Strasbourg	
Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi	LP	Université de Strasbourg	
Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels	LP	Université de Strasbourg	
Sciences de l'éducation	M	Université de Strasbourg Université de Haute-Alsace	
Information, communication	M	Université de Haute-Alsace Université de Strasbourg	
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Premier degré	M	Université de Strasbourg	

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Second degré	M	Université de Strasbourg Université de Haute-Alsace	
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Encadrement éducatif	M	Université de Strasbourg	

Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Champ de formations Éducation et formation

Observations relatives à l'avis du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Michel DENEKEN

Président

Strasbourg, le 06/12/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr